

Questions orales

vernementale et nous comptons sur l'appui du Parlement du Canada à cet égard.

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (chef de l'opposition): Monsieur le Président, toujours le dossier constitutionnel, je voudrais poser une question au premier ministre. Pourquoi, dans l'union économique qui a été proposée hier, est-ce qu'on démontre autant de réticence, alors qu'on permettra à trois provinces, et peut-être à la majorité de la population du Canada, de se retirer de cette union économique, alors que le Parti libéral du Québec, dans le rapport Allaire, a accepté la proposition suivante, et je cite: «Les législatures canadiennes doivent renoncer à imposer quelque restriction que ce soit à la libre circulation des personnes, des produits et des capitaux.» Pourquoi ne ferions-nous pas au Canada ce qu'on a déjà fait en Europe?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, la proposition sur les chapitres 121 et 91 répond essentiellement justement à des demandes de la part de M. Parizeau, M. Bourassa, le Parti libéral du Québec, etc., tout le monde qui réclame une union économique au Canada plus étanche et plus sérieuse. C'est justement ce que l'on propose. On rejoint essentiellement des revendications traditionnelles de plusieurs intervenants, y compris les joueurs principaux au Québec. Maintenant, c'est un pouvoir en vertu de 91 qui est un nouveau pouvoir, pour le fédéral il est vrai, de légiférer tout simplement pour mieux assurer le fonctionnement de l'union économique. Mais c'est un pouvoir bien balisé parce que ça s'applique à 7/50, avec un droit de retrait, pour le Québec, par exemple.

Donc, les sottises qu'on a entendues hier soir à la télévision à l'effet que ce pouvoir aura pour effet de matraquer le Québec, ce sont des faussetés éhontées, et tous les Canadiens et les Québécois le savent.

M. Paul Martin (LaSalle—Émard): Ma question s'adresse au premier ministre, monsieur le Président. La grande majorité des Canadiens et des Québécois est en faveur de l'union économique du pays. Mais, pour faire avancer le débat, il faut mettre de côté les fantômes. C'est très clair que l'union économique ne touche et ne devrait aucunement toucher les grandes institutions de développement économique: La Caisse de dépôt et placement, les Caisses populaires, le *Heritage Fund*. Le premier ministre pourrait-il confirmer qu'il est d'accord avec ce point de vue?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président je suis parfaitement d'accord avec la déclaration de mon ami. D'ailleurs, les buts d'une union économique sont quand même assez limpides: c'est de majorer la productivité au Canada, d'améliorer notre situation concurrentielle et d'améliorer notre prospérité.

D'ailleurs, la Commission MacDonald et l'Association des manufacturiers canadiens ont indiqué qu'une amélioration dans l'union économique de cette nature aurait pour effet de sauver pour chaque famille canadienne, avec deux enfants, à peu près 1 500 \$ par année. Alors c'est quand même pour les consommateurs et les citoyens, le simple citoyen canadien, une grande amélioration dans son sort personnel.

En ce qui concerne le but principal recherché, on vise essentiellement une union économique, comme je le mentionnais tantôt, ce que M. Parizeau a toujours réclamé, ce que M. Bourassa a réclamé, et sur laquelle le général de Gaulle a insisté auprès de l'Europe avec l'intégration de l'Europe pour 1992. Cela a commencé en grande partie avec le Traité de Rome, puis cela est passé par le général de Gaulle. J'ai toujours pensé que si c'était bon pour le général de Gaulle, c'était bon pour moi.

M. Paul Martin (LaSalle—Émard): Je m'en rappelle du général de Gaulle et je ne suis pas sûr, monsieur le premier ministre!

[Traduction]

J'ai une question supplémentaire à l'intention du ministre responsable des Affaires constitutionnelles.

Dans le projet de réforme constitutionnelle, le gouvernement a proposé d'inscrire le droit à la propriété dans la Charte, de transférer les pouvoirs résiduels aux provinces et de retirer de la compétence du gouvernement les domaines de la foresterie et des mines. Ces propositions, fort discutables, soulèveront sûrement beaucoup de controverses. Malheureusement, ce n'est pas là l'objet du débat d'aujourd'hui.

Ma question est très précise. Le ministre garantira-t-il à cette Chambre qu'aucune de ces propositions ne nuira de quelque manière que ce soit au pouvoir du gouvernement d'édicter ou de faire exécuter des lois nationales énergiques en matière d'environnement?

[Français]

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, si mon ami me le permet, au nom de mon collègue, évidemment je lui donne la garantie en question. Mais je pense qu'avec les absurdités en politique qu'on a entendues hier, on a battu tous les records hier soir en tentant de faire croire par exemple aux Canadiens et aux Québécois que la Caisse de dépôt était menacée par la réforme constitutionnelle, les Caisses Pop, l'Hydro-Québec, puis après les Nordiques, puis Michel Louvain. C'est de la folie pure! C'est de rire. . . c'est de prendre les Québécois pour des insignifiants. Les Québécois savent fort bien que les propositions constitutionnelles visent à améliorer l'unité du Canada, mais visent également à améliorer l'union économique et cela a pour effet d'améliorer la prospérité de chaque famille québécoise.